

COMMUNIQUE

Le ministre des armées communique :

Il est porté à la connaissance des jeunes togolais des deux sexes, désireux de faire une carrière de personnel non-officier dans les forces armées togolaises, que dans le cadre du recrutement général et de spécialistes 2022, la date de clôture des dépôts de dossiers initialement prévue pour le **samedi 24 septembre 2022 à 12 heures 00** est prolongée jusqu'au **samedi 08 octobre 2022 à 12 heures 00**.

Il est rappelé que les dossiers de candidature seront déposés dans les brigades de gendarmerie des préfectures d'origine ou de résidence des candidats où se présenteront les candidats le jour du recrutement, contre une quittance de cinq mille (5 000) francs CFA non remboursable.

Les dossiers incomplets, non conformes aux conditions exigées conformément au communiqué antérieur y relatif, ou faisant l'objet de multiples dépôts seront rejetés.

La liste définitive des candidats retenus sera affichée dans les brigades de gendarmerie des lieux de dépôt.

Le calendrier de recrutement sera communiqué ultérieurement.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez consulter le site web du ministère des armées au www.defense.gouv.tg.

Fait à Lomé, le **29 SEPT 2022**

SIGNE

Essossimna Marguerite GNAKADÉ